

# RALLYE DE LORRAINE

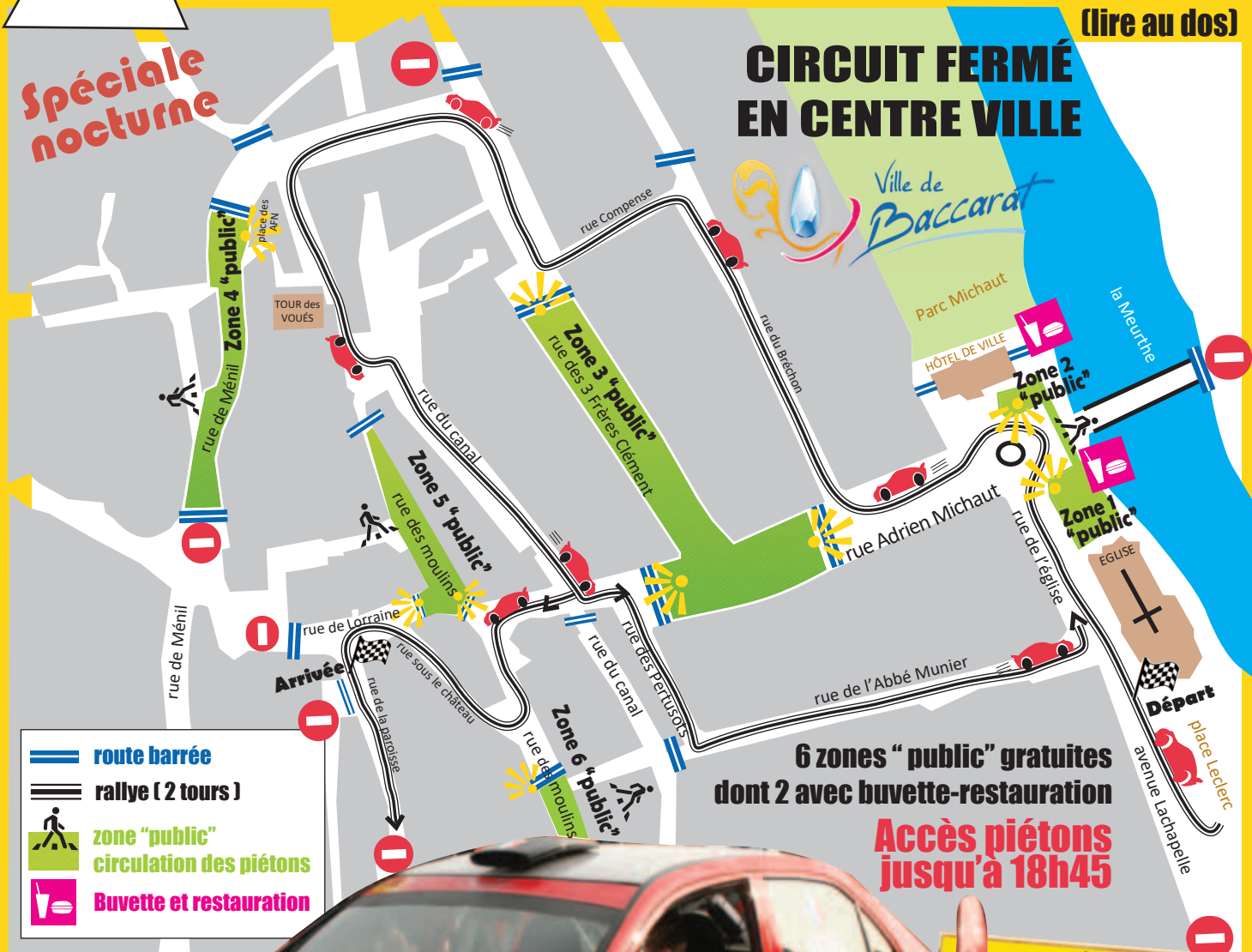
## 2 et 3 mai 2026

### spéciale nocturne 2 mai

Le 71<sup>ème</sup> rallye de Lorraine fait son grand retour à Baccarat. Plaque tournante de cette manifestation, c'est avec sa spéciale nocturne en centre ville que la cité du cristal résonnera. Comme chaque fois, le spectacle automobile est garanti ! On vous y attend !

## ATTENTION : RAPPEL DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

(lire au dos)



# CONSIGNES DE SÉCURITÉ

## BACCARAT Rive GAUCHE

### SPÉCIALE CHRONOMÉTRÉE DU SAMEDI 2 MAI 2026

#### STATIONNEMENT

Les rues du circuit seront interdites au stationnement le samedi 2 mai de 14h à 1h du matin. **AUCUN VÉHICULE** NE DEVRA ÊTRE STATIONNÉ, sous peine de mise en fourrière dans les rues suivantes : avenue de Lachapelle (à partir du café du Bosquet) puis rues : A. Michaut - du Bréchon - Compense - des 3 Frères Clément - de Ménil (Tour des Voués) - du Canal - des Moulins - de Lorraine - sous le Château - des Pertusot - de la Paroisse - rue Abbé Munier.

**NB : La rue de l'église** sera interdite samedi 2 mai **dès 8h** jusqu'à 1h du matin. Le stationnement est interdit **place Leclerc du jeudi 30 avril à 8h au lundi 4 mai à 12h.**

 **AUTORISÉ**  
jusqu'à 14h

 **INTERDIT**  
De 14h à 1h  
du matin

#### CIRCULATION DES VÉHICULES

La circulation dans les rues du circuit sera autorisée jusqu'à 17h30, heure de mise en place définitive du circuit.

**De 17h30 à 1h du matin**, toute circulation des véhicules est interdite dans les rues suivantes : avenue de Lachapelle (depuis le café du Bosquet jusqu'à l'intersection rue Abbé Munier) - rue de l'église - Pont Mac Clénahan - rue du Docteur Retournard - A. Michaut - du Bréchon - Compense - des 3 Frères Clément - de Ménil (Tour des Voués) - du Canal - des Moulins - de Lorraine - sous le Château - Rue des Pertusot - de la Paroisse - rue Abbé Munier. **Des déviations seront mises en place.**

 **AUTORISÉ**  
jusqu'à 17h30

 **INTERDIT**  
De 17h30 à 1h  
du matin

#### CIRCULATION DES PIÉTONS

Pour assister au rallye, les spectateurs doivent se rendre à l'une des **6 ZONES "PUBLIC"** mises en place :

- Parvis de l'église (zone restauration)
- Hôtel de ville (zone restauration)
- Rue de Ménil, à proximité de la place AFN
- Rue des moulins (Tour des Voués)
- Rues des 3 Frères Clément - Adrien Michaut (s'y rendre avant 18h45).
- Angle Rue des Moulins et Rue Abbé Munier

**Le déplacement des piétons sera possible uniquement dans les rues extérieures au rallye. Les spectateurs ne pourront pas sortir de la zone "public" n°3** située rue des 3 frères Clément avant la fin de la course déclarée par le directeur de course.

La circulation sera rétablie **après** dégagement des rues par les services techniques municipaux.

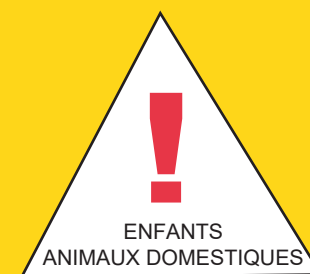
Nous attirons la vigilance des **RIVERAINS** notamment sur la surveillance accrue des enfants et animaux domestiques. L'épreuve démarrée, il ne sera plus possible de sortir de son domicile pendant toute la durée de la course automobile, ni de se déplacer sur les trottoirs. Le top départ de la course sera donné à 21h11 et la première voiture du tour de vérification à 19h50.

**Nous comptons sur votre vigilance et votre soutien à cette manifestation sportive de haut niveau.**

**VIGILANCE ACCRUE pour les ENFANTS**  
**RENTREZ VOS ANIMAUX DOMESTIQUES**  
**Samedi 2 mai de 18h45 à 1h**

 **AUTORISÉ**  
jusqu'à 18h45

 **INTERDIT**  
De 18h45 à 1h  
du matin



**CONTACT**  
Mairie de Baccarat  
Audrey LURASCHI  
03.83.76.06.92  
audrey.luraschi@ville-baccarat.fr